

Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU^T ^ \)

Terme de référence(TDR)

Mise en place d'un comité de Coordination et de Gestion des Activités d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle(CAAENF)

I- Contexte et justification

La Guinée compte 10 628 183 habitants dont 52% de femmes ⁽¹⁾. De nos jours on note encore que 65% de cette population sont analphabètes avec d'importantes disparités entre hommes et femmes (55,14% contre 74%), entre zones urbaines et zone rurales (47,45% contre 80,16%).

Face à cette situation et au regard des exigences de développement de la Guinée, le Gouvernement s'est proposé d'améliorer de façon significative la situation de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Cette volonté du Gouvernement cadre avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2015-2030, précisément dans son objectif N°4 intitulé « Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ».

En plus des structures d'alphabétisation du système éducatif guinéen, plusieurs ONG Internationales, ONG nationales, Opérateurs, alphabétiseurs villageois évoluent sur toute l'étendue du territoire national dans le cadre de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle. Malheureusement, il a été constaté que leurs nombreuses et importantes activités ne sont ni répertoriées, ni capitalisées.

Cela a eu pour conséquences, le manque d'information, de confiance, de visibilité des actions et surtout de manque de coordination et de synergie entre ces différents acteurs, entraînant le plus souvent des chevauchements,

du gaspillage d'énergies et de fonds sur le terrain.

En prélude à la relance très prochaine des activités d'alphabétisation, le MEPU-A envisage la mise en place d'une structure de Coordination Nationale des Activités d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle. Ceci permettra de cerner toutes les opérations des différents intervenants et fédérer tous les acquis pour l'éradication de l'analphabétisme dans le pays.

Cette implication par le MEPU-A de tous les acteurs dans le processus d'éducation tout au long de la vie, s'inscrit en droite ligne dans sa politique nationale de d'éducation en général, d'alphabétisation et d'éducation non formelle en particulier.

II- Objectif général : créer un cadre permanent de concertation des intervenants en alphabétisation et éducation non formelle

III- Objectifs spécifiques:

- Faire participer l'ensemble des acteurs dans le processus d'AENF ;
- Instituer la visibilité, la transparence dans la réalisation des activités ;

***RPH 2013 ⁽¹⁾**

- Sensibiliser et mobiliser les partenaires techniques et financiers ;
- Respecter et faire respecter les clauses du partenariat
- Installer un Comité National de Coordination des activités d'AENF.

IV- Méthodologie :

- Le MEPU-A, instance supérieure de régulation des activités d'alphabétisation et d'éducation (formelle, non formelle) en Guinée, convoque tous les partenaires intervenant dans l'alphabétisation et l'éducation non formelle à des réunions techniques à son siège au Département pour préparer les conditions de création du cadre de concertation ;

- Le MEPU-A et les partenaires créent le Comité National de Coordination des Activités d'AENF ;
- Le MEPU-A et les partenaires entretiennent le partenariat par la tenue de réunions techniques sur l'AENF.

V- Résultats attendus :

- Cadre permanent de concertation, créé ;
- Partenariat entre société civile et MEPU-A, renforcé ;
- Activités réalisées, évaluées et capitalisées ;
- Confiance entre les partenaires, établie.

Conakry, le 2 avril 2016

REUNION TECHNIQUE DES MEMBRES DE LA COORDINATION

Date : mardi 5 avril 2016

Lieu : salle de réunion du MEPU-A

Heure de démarrage : 10 heures 00

Présidence : Cabinet du Ministre

ORDRE DU JOUR PROPOSE :

- 1- Organisation du Comité National de Coordination des Activités d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle (CNCAENF)

Canevas de travail

- **10h-10h15 : Installation des participants**
- **10h15-12h15 : Travaux sur :**
 1. Identification des postes
 2. Définition des attributions

PM : le CNCAENF comprend neuf (9) membres :

- 1 représentant du cabinet
 - 3 représentants de la DNAENF
 - 1 représentant de DVV International
 - 1 représentant du réseau REGA
 - 1 représentant du réseau Pamoja/Guinée
 - 1 représentant du réseau Académie N'Ko
 - 1 représentant du réseau Icra N'Ko
- Chers (es) invités (és), vos propositions et suggestions d'amendement sont immédiatement attendues.

Je sais compter sur votre habituelle promptitude.

Comptr rendu : Nafadji Sory CONDE

